

FONDATAIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Deux prix de *deux mille cinq cents francs* :

A l'abbé COLOMBIER, à Albi, *Tarn* ;

A DANESI, *Marie*, à Bastia, *Corse* ;

Un prix de *quinze cents francs* :

A CAYROL, *Françoise*, dite *Marie*, à Aurillac, *Cantal* ;

Trois médailles de *mille francs* :

A sœur MARIE-GERMAINE, rue Bridaine, n° 3, à Paris ;

A LAUTHÉ, *Marie*, dite Bonnezeze, rue de Chabrol, n° 28,
à Paris ;

A LECAT, *Élisa-Marie*, à Étaples, *Pas-de-Calais* ;

Vingt et une médailles de *cinq cents francs* :

A CHARTIER, *Louis-Adolphe*, à Pecqueuse, *Seine-et-Oise* ;

A DELOEIL, *Julie*, rue Singer, n° 68, à Paris ;

A FLEURY, *Hortense*, à Brigueil, *Charente* ;

A GIAUFFRET, *Désiré*, à Touët-de-Breuil, *Alpes-Maritimes* ;

A GOURBIN, *Alexandrine*, à Granville, *Manche* ;

A GOURDON, *Marie*, à Lamastre, *Ardèche* ;

- A LEROUX, *Joséphine*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
A LORRAIN, *Justine*, Grande-Rue, n° 113, à Boulogne, *Seine* ;
A la dame MÉNARD, à Cours, *Nièvre* ;
A la dame veuve MORIETTE, à Redon, *Ille-et-Vilaine* ;
A MOULINIER, *Anne-Marie*, à Bergerac, *Dordogne* ;
A OLLIVRIN, *Jeanne-Marie-Louise*, à Rostrenen, *Côtes-du-Nord* ;
A la dame veuve ORFEUIL, à Beynat, *Corrèze* ;
A PAIRET, *Marie-Scholastique*, à Poitiers, *Vienne* ;
A PETIT, *Léonide*, rue Jean-Bologne, n° 14, à Paris ;
A PRIMAUX, *Zoé*, à Palais (Belle-Ile-en-Mer), *Morbihan* ;
A QUINSAC, *Marguerite*, à Flamarens, *Gers* ;
A ROBERT, *Marie-Pulchérie*, à Béziers, *Hérault* ;
A SAUSSÈDE, *Jeanneton*, à Toulouse, *Haute-Garonne* ;
A SAVY, *Blaizine*, rue du Chemin-Vert, n° 106, à Paris.
A SIMÉON-BENOIT, *Guillaume*, dit Germain, à Issoudun, *Indre*.

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :
A MALAFAYE, *Jean*, à Vergt, *Dordogne*.

PRIX MARIE LÂSNE.

Ces médailles, de la valeur de *trois cents francs*, sont décernées :

A la dame veuve DELAPORTE, à Angers, *Maine-et-Loire* ;

- A FÉDAZ, *Joséphine*, rue Surcouf, n° 16, à Paris ;
A la dame MARTEL, à Crévic, *Meurthe-et-Moselle* ;
A la dame veuve ROSÉ, à Pleurtuit, *Ille-et-Vilaine* ;
A THÉRON, *Amélie*, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 34,
à Paris ;
A la dame veuve VIAL, à Vénissieux, *Rhône*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné un prix de *deux mille francs* :

A M. l'abbé HÉBERT, aux Iles de Chausey, *Manche* ;

Trois médailles de *mille francs* :

A BERG, *Marie-Agnès*, à Mortesagne, *Lozère* ;

A BOVAGNET, *Gasparde*, à La Bridoire, *Savoie* ;

A DUMAS, *Jean-Marc*, à Saint-Amans, *Lozère* ;

Neuf médailles de *cinq cents francs* :

A BONHOMME, *Henriette*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;

A DARD, *Jeanne-Rosalie*, à Rupey, *Doubs* ;

A FÉLICITÉ-HENRIETTE, dite Marie, à Saint-Germain-de-Calberte, *Lozère* ;

A GOYHÉNÈCHE, *Jeanne*, rue Lafayette, n° 66, à Paris ;

A LEROI, *Julia*, à Clamart, *Seine* ;

A PAIN, *Juliette*, à Rochefort, *Charente-Inférieure* ;

A la dame veuve ROCANIÈRE, à la Canourgue, *Lozère* ;

A ROUX, *Élisabeth-Marie*, à Nice, *Alpes-Maritimes*.

A TRUDON, *Victoire-Élisabeth-Marie*, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, n° 49, à Paris.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

A PAGNIEZ, *Aimé-François-Joseph*, rue Decamps, n° 4, à Paris.

PRIX LAUSSAT

Deux prix de *trois cent cinquante francs*.

Deux médailles de *trois cent cinquante francs* chacune sont décernées :

A la dame BRUSQUE, à Millau, *Aveyron*;

A la dame veuve GIROTE, à Jouy-en-Josas, *Seine-et-Oise*.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Deux médailles de *cinq cents francs* chacune sont décernées :

A GOURIOU, *Thérèse*, à Plouëc, *Côtes-du-Nord*;

A PORTE, *Félicité-Marie*, à Malakoff, *Seine*.

PRIX CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A AUDIN, *Jeanne*, à Moulins, *Allier* ;
A la dame veuve BELLOCHE, à Saint-Cyr-en-Pail, *Mayenne* ;
A BELVEZET, *Marie-Geneviève*, à Saint-Beauzile, *Lozère* ;
A BENOIT, *Marie*, à Aurillac, *Cantal* ;
A BERLIER, *Marie*, à La Fouillouse, *Loire* ;
A BIARD, *Pauline-Gabrielle*, à Chalon-sur-Saône, *Saône-et-Loire* ;
A BRIDAULT, *Irma*, rue de Clignancourt, n° 36, à Paris ;
A CAMFRANC, *Brigitte*, à Laruns, *Basses-Pyrénées* ;
A CLAPIER, *Thérèse*, à Aups, *Var* ;
A FLAJOLLET, *Olympe*, à Audruicq, *Pas-de-Calais* ;
A GILLET, *Berthe-Augustine*, boulevard Garibaldi, 38, à Paris.
A GUINARD, *Philomène*, à La Touche, *Drôme* ;
A HAMELIN, *Désirée-Marie*, à Quettehou, *Manche* ;
A JÉGAT, *Henri-Louis-Marie-Maurice*, à Auray, *Morbihan* ;
A JOURDEUIL, *Lucie-Adeline*, à Roubaix, *Nord* ;
A LAURENS, *Eve*, à Lyon, *Rhône* ;
A LAURET, *Rosalie*, à Millau, *Aveyron* ;
A LUQUET, *Désiré-Martin*, à Estoublon, *Basses-Alpes* ;
A MARMET, *Anne-Claudine*, à Dôle, *Jura* ;
A MAZEL, *Anne*, à Carpentras, *Vaucluse* ;
A PEYRE, *Jenny*, à Vézénobres, *Gard* ;
A RAGUÉ, *Charles*, à Remiremont, *Vosges* ;
A SAINT-LÉGER, *Pierre*, à Serverette, *Lozère* ;

- A SALANÇON, *Marie*, à Marvejols, *Lozère* ;
A THURIN, *Catherine*, rue de la Bienfaisance, n° 9, Paris ;
A TURQUETIL, *Marie-Anne*, à Amblie, *Calvados* ;
A VISINE, *Marie-Catherine-Adeline*, à Haraucourt, *Meurthe
et-Moselle*.
-

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

- A DÉNAUX, *Marguerite-Adèle*, à Besançon, *Doubs*.
-

PRIX LELEVAIN

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est ainsi réparti :

Mille francs à la dame BAUBE, rue Tournefort, n° 16, à Paris ;

Cinq cents francs à HUYGHE, *Catherine*, rue Truffaut, n° 52, à Paris.

PRIX ÉMILE ROBIN.

Deux prix de *cinq cents francs* sont décernés :

A SŒUR SAINTE-MARIE, Les Chéris, *Manche*.

A DECOMBOURG, *Eugénie-Jeanne*, à Barenton, *Manche*.

PRIX LANGE.

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont attribués :

A la dame COIFFIER, à Louze, *Haute-Marne*;

A BRIAN, *Jeanne*, à Mirebeau, *Vienne*;

A ÉLIE, *Alphonsine*, à Granville, *Manche*;

A LEVASSEUR, *Édouard-Edgar*, à Fécamp, *Seine-Inférieure* :

A AUVRAY, *Louis-Eugène*, à Caudebec-lès-Elbeuf, *Seine-Inférieure* :

A BOURZAT, *Louis*, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 17, à Paris;

A RIVOLLIER, *Benoîte*, dite *Claudia*, à Saint-Pierre-la-Noaille, *Loire*.

PRIX PELTIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A LOZACH, *Marie-Françoise-Catherine*, à Pluzunet, *Côtes-du-Nord*.

PRIX BUISSON.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est partagé également entre :

LE GALL, *Jeanne*, à Brest, *Finistère*;

SUZZONI, *Dominique-André*, à Avapessa, *Corse*;

REBOULET, *Ernestine*, dite *Marie*, à Lons-le-Saunier, *Jura*.
